

L'ARGUS

de l'assurance

■ ■ ■ Formations

CLASSE VIRTUELLE - PROTECTION SOCIALE

Maîtriser les principes fondamentaux de la protection sociale

3H EN CLASSE VIRTUELLE , 2X1H30

DDA

CODE : AAPW10

Objectifs de la formation

- Appréhender le principe de la protection sociale
- Analyser les risques pris en charge par le régime général

Animée par

- PACE Isabelle
Consultant-formateur en gestion de patrimoine et assurance vie,

Public concernés

- Conseillers en gestion de patrimoine ;
Courtiers ; Experts-comptables ; Notaires ;
Avocats

Dates

Comprendre la construction de la couverture sociale en France et son organisation

- Définir le risque social et appréhender les nouveaux risques sociaux
- Connaître les 5 principaux risques sociaux : santé, vieillesse, famille, emploi, dépendance
- Comprendre le financement de la protection sociale et les parts respectives des ressources (cotisations sociales, impôts, taxes et contributions sociales, contributions publiques)

Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- | | | |
|------------------------------------|-------|------------|
| ■ Tarif Pack 15 heures | _____ | 245,00 €HT |
| ■ Tarif général - Classe virtuelle | _____ | 395,00 €HT |

Connaître les dispositifs de protection collective des travailleurs

- Discerner les branches du régime général de la sécurité sociale
- Identifier les prestations prises en charge par les régimes complémentaires
- Distinguer les obligations légales et conventionnelles des employeurs en matière de couverture complémentaire
- Mesurer la part de la protection sociale complémentaire dans le système de protection sociale

S'approprier les principes des régimes d'assurance maladie, de prévoyance et de dépendance

- Connaître le panorama des prestations sociales
- Cerner les carences du régime de base

Analyser les régimes sociaux des travailleurs salariés et non-salariés

- Connaître le fonctionnement du Régime Social des Indépendants (RSI)
- Distinguer les garanties de base et la protection complémentaire et identifier les insuffisances de protection sociale obligatoire
- Distinguer les différences de couverture entre salarié et non-salarié
- Comprendre l'ANI

